

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL713

présenté par  
M. Thiébaut  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 17 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.